



	COMMUNE D'ARGELES-GAZOST
	REUNION PUBLIQUE DU 22 NOVEMBRE 2013 EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
<u>Communiqué de presse</u>	

Suite aux différentes actions d'information et de sensibilisation de la population réalisées depuis 2012, le Conseil Municipal d'Argelès-Gazost a approuvé, par délibération du 9 octobre dernier, la mise en œuvre du projet d'extinction de l'éclairage public la nuit sur une partie du territoire communal.

Cette action, initiée par le comité de pilotage de l'Agenda 21 communal, répond à plusieurs objectifs : diminuer la pollution lumineuse nocturne en lien avec la Réserve de Ciel Etoilé du Pic du Midi ; atténuer l'impact négatif de l'éclairage sur la faune nocturne en retrouvant de véritables équilibres jour/nuit ; réaliser des économies d'énergie mais aussi diminuer la facture énergétique de la ville.

En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electrification, un dispositif de contrôle temporel de l'éclairage public a été mis en place sur l'ensemble du parc lumineux de la commune. A compter de janvier 2014, une partie de l'éclairage public sera éteint, de 23h à 6h en hiver, et à partir de 1h du matin en été. 700 points lumineux pourront donc être éteints une partie de la nuit sur les 1000 points lumineux que compte le parc argelésien.

Les axes principaux et le cœur de ville bénéficieront d'un dispositif particulier et resteront allumés toute la nuit tout en intégrant un système de réduction de la puissance d'éclairage de 22h à 6h du matin.

Afin de présenter l'ensemble des dispositifs mis en place, le Maire et le Conseil Municipal invitent l'ensemble des Argelésiens à une **réunion publique d'information** le :

Vendredi 22 novembre 2013 à 20h00 – salle de la Terrasse

Cette réunion sera l'occasion de présenter également la **nouvelle réglementation relative à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels applicable depuis le 1^{er} juillet 2013**.

La soirée se poursuivra par un **exposé sur la Voie Lactée** présenté par l'Astroclub du Hautacam, qui invitera ensuite le public à **observer le ciel étoilé avec ses télescopes à partir de 21H15** depuis la Terrasse panoramique, devant l'office de tourisme.

Afin de bénéficier de conditions d'observation optimales, et à titre de sensibilisation, l'éclairage public ne sera pas allumé ce soir là.